

PRÉSENCE

DOSSIER

60 ans de l'immigration turque et marocaine



DANSE
Bal folk
avec les
Kickeuses

POP UP
Ateliers créatifs
et rencontres



Centre
culturel
Dison

multi PRINT

graphisme | impression numérique | offset

NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ
-NOUS**

sur Facebook
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint_ensival



T. 087 35 54 84

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

Ouvert lu. ma. jeu. ven. | 9h > 17h

mer. | 9h > 12h ou sur RDV

Plus d'infos



multi PRINT

Sommaire

Dossier

- 4 60 ans de l'immigration turque et marocaine

Culture

- 8 À venir au Centre culturel de Dison : Festival Paroles d'Humains
9 Programmation février-mars
11 Entrez dans la danse !
11 L'agenda du Pop hop hop up !

Bibliothèque

- 13 Coup de pouce de la grainothèque et nouveautés

Zapping

- 14 Un souffle enchanté
15 Hybridation naturelle

Commune de Dison

- 17 Nouveaux policiers
18 Comment fonctionne RCYCL ?
18 Biodiversité
18 Repair café
19 Mort du Roi Albert I^{er} : commémoration
19 Commerce et artisanat : repos et dérogations
19 Commission communale de l'accueil
19 État civil

Édito

Je suis tombé il y a quelques jours sur un reportage télévisé, dont je n'ai malheureusement pas noté la référence...

Ce reportage démontrait que, lorsqu'un-e automobiliste vous cédait le passage afin que vous puissiez prendre place dans le trafic, le pourcentage de chance pour que vous-même, un peu plus loin, vous cédiez le passage à une autre voiture était très fortement démultiplié.

À travers toute une série d'expériences de ce type, l'étude prouvait sans aucun conteste que la bienveillance était contagieuse ! La construction des relations interpersonnelles dans une société qui fait la part belle à la compétition et à la performance ne privilégie pas forcément ces notions de gentillesse et d'amabilité gratuite. Beaucoup les considère probablement trop naïves, inadaptées à un système dans lequel il faudrait avant tout faire preuve de force, de mordant, voire d'autorité, pour pouvoir se forger une place. Pourtant, ces qualités s'avèrent avant tout avantageuses pour soi-même à long terme. Il s'agit d'une sorte de retour sur investissement.

Faire preuve de bienveillance, ce serait la certitude d'en être soi-même gratifié-e dans l'avenir. La gentillesse est, au sens propre, exemplaire, car elle encourage celui ou celle qui en bénéficie à la reproduire dans une

sorte de jeu de mimétisme vertueux. Pourquoi aborder ce sujet, me demanderez-vous ? Parce qu'il y a, me semble-t-il, un parallèle à faire avec les enjeux des politiques migratoires dont nous développons un des aspects historiques dans le dossier de ce mois. La question de la mise en place d'un accueil bienveillant vis-à-vis de celles et ceux qui cherchent un asile chez nous n'est pas qu'une affaire de morale ou de décence ni simplement d'opportunité, comme elle le fut lorsque la Belgique avait besoin de main-d'œuvre. Il s'agit aussi, dans un contexte de mondialisation des crises, d'une disposition pragmatique qui permet d'assurer un avenir commun apaisé. Avons-nous vraiment besoin d'une étude scientifique pour percevoir que nous apprécions de prendre soin et de célébrer celles et ceux qui nous ont offert l'hospitalité ? Bonne lecture. •

Frédéric Muller, Directeur

« Faire preuve de bienveillance, ce serait la certitude d'en être soi-même gratifié-e dans l'avenir. »

PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

Impression 6200 exemplaires
Distribution gratuite en toutes boîtes

Rédaction :

Laura Perez Castellano

Mise en page :

Centre culturel de Dison

Publicités :

Amandine Moreau

Impression :

Multi Print Ensival

Éditeur responsable :

Centre culturel de Dison

Rue des Écoles 2 - 4820 Dison

087 33 41 81

presence@ccdison.be

BCE 0418 459 582

www.ccdison.be

📍 @ccdison



Unsplash

60 ans de l'immigration turque et marocaine

En 1964, la Belgique signait des conventions bilatérales avec la Turquie et le Maroc pour le recrutement de travailleurs originaires de ces pays. La Belgique avait besoin de main-d'œuvre pour ses mines de charbon et tous ces hommes et femmes étaient les « bienvenus en Belgique », comme l'indiquait la brochure distribuée par les consulats de Belgique à l'étranger. Et ce, bien qu'un très léger dispositif d'accueil ait été mis en place à leur arrivée. 60 ans après, pour ces hommes et ces femmes qui se sont installés chez nous, pour les générations qui les ont suivies, il importe de raconter cette histoire, celle de l'immigration souhaitée par la Belgique et qui fait partie de l'histoire de notre pays.



Hassan Boussetta, professeur et chercheur à l'Université de Liège, évoque avec nous le contexte dans

lequel ces accords sont signés et les grandes lignes de ceux-ci.

« En 1964, nous sommes dans un contexte d'après-guerre, il y a une pénurie de main-d'œuvre généralisée des métiers pénibles dans tous les pays industrialisés du nord-ouest de l'Europe. La catastrophe du Bois du Cazier à Marcinelle a laissé des traces, le travail dans les mines n'est plus considéré comme aussi attractif (NDLR : Le Bois du Cazier est un ancien charbonnage. Le 8 août 1956, un incendie y fait 262 morts). Par ailleurs, la plus grande source d'immigration historique en Belgique, à savoir l'immigration italienne, commence à se tarir. »

La Belgique n'est donc pas le seul pays à signer ce type d'accords, avec l'objectif de faire face à ces pénuries pour pour-

suivre la croissance des industries.

Recrutement en Turquie et au Maroc

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique d'immigration en Belgique est menée en tripartite entre l'État, le patronat et les syndicats, comme l'explique Hassan Boussetta : « Il y a une grande pression du patronat, et en particulier de la Fédération charbonnière de Belgique (Fédéchar) pour recruter des ouvriers. Sur leur recommandation, ces recrutements sont organisés en Turquie et au Maroc. » Que trouve-t-on dans ces « conventions bilatérales » ? La façon dont les voyages vont être organisés, comment se déroulera la vie des travailleurs une fois arrivés, les formalités d'engagements... Peu de choses en réalité, et pour tout dire, les conditions d'accueil sont relativement limitées. Pour Hassan Boussetta « On ne peut pas parler de grands accords, ils sont même très inégalitaires, car pas-

sés entre des pays qui offrent du travail, et d'autres qui offrent leur bras. »

Le déclin des industries minières

Les états se chargent donc de recruter, de fournir permis de séjour et permis de travail jusqu'en 1974, alors même que l'activité des industries minières décline depuis la fin des années 60, comme l'explique Hassan Boussetta : « La Belgique a continué à signer des accords avec l'Algérie, l'ex-Yougoslavie, pendant que des puits fermaient. L'année 67 marque le début du déclin du secteur minier, ce qui va donner lieu à un réel changement de conjoncture, dont le point culminant sera la crise du pétrole en 1974. Cela amènera de fortes tensions économiques, la fermeture des frontières... et donc la fin du système d'immi-



« On ne peut pas parler de grands accords, ils sont même très inégalitaires, car passés entre des pays qui offrent du travail, et d'autres qui offrent leur bras. »

— Hassan Boussetta



gration par le travail en Belgique. L'immigration s'opère jusqu'à aujourd'hui de façon plus individualisée ».

Et après ?

En région verviétoise, l'entreprise Delacre, les usines situées sur le zoning des Plenesses, Interlac à Dison, accueillent encore bon nombre de travailleurs marocains et turcs après le déclin de l'industrie minière. On les retrouve également dans le secteur du bâtiment et des routes. Néanmoins, les années 70 et 80 voient de nombreux pères de famille perdre leur travail. Hassan Boussetta : « Les familles s'agrandissent et les ressources s'épuisent. Les gens sont livrés à eux-mêmes et s'organisent comme ils peuvent, grâce entre autres à la solidarité dans les communautés. Ces difficultés laisseront des traces chez les

générations suivantes. Notamment la jeunesse marocaine des années 80. »

L'immigration, d'objet parlé à sujet parlant

Un tournant s'opère en 1988-89, avec l'émergence d'élus, de travailleurs sociaux, culturels qui vont commencer à penser par eux-mêmes l'immigration, à la définir.

Au travers de manifestations, certains jeunes, dont les parents sont arrivés à pas feutrés 20 ans plus tôt, crient leur désir d'être mieux reconnus par la société belge. Cette seconde génération souhaite se délester de cette discrétion qui fut privilégiée par leurs aînés, à l'époque où il n'existait pas encore de structures ni d'associations pouvant accompagner l'arrivée de ces personnes et faciliter leur inclusion.

Comme le constate Hassan Boussetta, sans la représentation des personnes concernées, le regard extérieur porté sur elles peut être très avilissant : « En 1985, le ministre de l'Intérieur belge n'hésite pas à qualifier ces travailleurs étrangers de "barbares". Cela raconte à quel point il est dangereux de ne pas avoir accès à ces espaces de réflexions ». Ainsi en 1991, des émeutes éclatent à Forest, Anderlecht, Molenbeek... avec des prises de paroles et des réflexions visant à plus d'égalité.

Commémorer ce tournant dans l'histoire de l'immigration

La signature des accords de 64 ne fera pas l'objet d'une grande couverture médiatique : « À peine un petit article dans *Le Soir* », et suscite peu d'intérêt chez la population belge : « C'est

la suite de l'histoire qui va donner de l'importance à tout ça. Ces accords n'ont plus aucun effet aujourd'hui, mais ils symbolisent l'arrivée de ces premières générations. En voyant les Italiens commémorer leurs propres accords de 1946, les communautés turques et marocaines ont aussi souhaité opérer ce devoir de mémoire. Les premières commémorations ont commencé 40 ans après la signature », conclut Hassan Boussetta.

« En 1985, le ministre de l'Intérieur belge n'hésite pas à qualifier ces travailleurs étrangers de barbares.

HISTOIRE

Le regroupement familial pour attirer la main-d'œuvre

Si l'immigration répond fondamentalement à des besoins de main-d'œuvre dans certains secteurs économiques, l'autorisation du regroupement familial, choisi par la Belgique, renvoie aussi à un autre objectif de l'immigration : le rétablissement du dynamisme démographique, particulièrement en Wallonie. En effet, en s'installant en Belgique, ces immigré·es permettent de contrer la stagnation démographique de la Belgique dont l'effet le plus redouté est la diminution du niveau de vie.

La mémoire de ces femmes et épouses venues rejoindre leurs maris en Belgique n'est pas, selon Hassan Boussetta, à la mesure du rôle fondamental qu'elles ont occupé : « Ces femmes de première génération sont les grandes oubliées de cette histoire de la main-d'œuvre. Il peut y avoir une tendance à penser qu'elles étaient toutes des mamans au foyer qui éduquaient leurs enfants, c'était le cas bien sûr, mais il y en avait aussi parmi elles qui ont travaillé en usine. »

La dimension familiale apparaît



très tôt dans la politique d'immigration de la Belgique. Elle est déjà inscrite dans les premiers accords signés entre la Belgique et l'Italie en 1946 et le sera également dans les accords bilatéraux signés avec les autres pays d'émigration.

Toutefois, la politique familiale liée à l'appel de main-d'œuvre immigrée n'a pas qu'une fonction démographique ; en fixant les immigré·es, elle permet de limiter ce que le patronat craint le plus : le départ des travailleurs immigrés dont ils ont besoin vers des horizons plus prometteurs.

En effet, les salaires étant moins élevés en Wallonie que dans les trois zones industrielles les plus proches (par exemple, la Lorraine et la Ruhr), le regroupement familial contribue à donner une valeur attractive à la Belgique. Cette importance accordée à la dimension familiale se concrétise à la fois dans la loi et dans l'information faite par la Belgique sur sa politique migratoire. Ainsi, le gouvernement décide de favoriser l'immigration familiale grâce à un incitant financier.

Une réglementation de 1965 prévoit le remboursement de la moitié des frais de voyage de l'épouse et des enfants qui l'accompagnent, pour autant que la famille compte au moins trois enfants mineurs d'âge.

Pour favoriser cette immigration familiale, le ministère de l'Emploi et du Travail diffuse une brochure intitulée « *Vivre et travailler en Belgique* », destinée tout particulièrement aux pays de l'Afrique du Nord. Cette brochure est disponible dans les différents consulats de Belgique au Maroc. Elle valorise l'accueil que la Belgique réserve aux familles des travailleurs immigrés, notamment en détaillant le système d'allocations familiales et celui de la Sécurité sociale, et en précisant que la Belgique garantit la liberté religieuse. ●

TÉMOIGNAGE

« J'admire ma famille qui a eu le courage de quitter la Turquie pour recommencer une nouvelle vie. »



Selma Tinik, échevine à la commune de Dison : « Mon grand-oncle est arrivé en 1965 pour travailler dans les mines, suivi par son frère, mon grand-père, puis le reste de la famille. À leur arrivée, ils étaient isolés dans un pays dont ils ne connaissaient ni la langue ni la culture, ils n'étaient pour ainsi dire jamais sortis de leur village, ni même de leur pays. Ils ont trouvé du soutien dans des quartiers multiculturels comme Hodimont, où les Grecs, Italiens et Marocains les ont aidés. Il n'y avait pas les facilités technologiques d'aujourd'hui, donc même pour contacter la famille en Turquie, c'était compliqué. Il y avait, je crois, un seul poste de téléphone au village, il fallait d'abord appeler pour prendre rendez-vous, pour ensuite pouvoir parler aux proches !

Les femmes ont joué un rôle crucial, s'occupant des enfants, des tâches ménagères et de la nourriture, malgré leurs propres défis d'adaptation. La communauté turque s'est soudée etentraïdée.

Mon grand-oncle ayant souffert des conditions difficiles dans les mines a dissuadé les autres de suivre ce chemin, les orientant plutôt vers des métiers du bâtiment.

Mon père est arrivé dans les années 70 à l'âge de 13 ans, et a très vite maîtrisé le français. Mes parents ont eu un commerce de fruits et légumes à Hodimont "Chez Tinik", qui est désormais géré par mon frère. Ce double héritage est une richesse : nous avons grandi avec la culture turque tout en nous adaptant à la société belge. Bien que mes parents

soient attachés à la Turquie et y retournent chaque année, moi, en tant que femme, je ne m'imagine pas y vivre, ayant adopté les valeurs et le mode de vie belge.

Je me souviens des responsabilités que j'ai eues très jeune, dès 9 ans, par exemple, accompagner nos parents à la banque, à la mutuelle ou chez le médecin pour traduire.

Je les ai toujours beaucoup admirés, ils n'ont pas fait de grandes études, certains ne savaient ni lire ni écrire, mais ils sont parvenus à dépasser de nombreuses difficultés et ont travaillé très dur pour offrir un avenir à leurs enfants.

Mon histoire reflète, je pense, celle de nombreuses familles immigrées, qui ont dû s'adapter et bâtir leur vie ici. » ●

ESPRIT CRITIQUE

Immigration et intégration : une réflexion sur les défis passés et présents

Comment les accords bilatéraux de 1964, qui ont marqué l'arrivée de nombreux travailleurs immigrés en Wallonie, résonnent-ils en regard avec les migrations d'aujourd'hui ?



« Nous avons encore et toujours besoin de travailler avec d'autres, cela nécessite que la société considère le nouveau venu comme un des siens, c'est ça, la véritable intégration. »

— Altay Manço

Rencontre avec Altay Manço, docteur en psychologie sociale de l'Université de Liège et directeur scientifique de l'IRFAM (Institut de recherche, formation et action sur les migrations).

Il partage ci-après avec nous son expertise, sa relecture critique et éclairante sur l'organisation de l'immigration et des enjeux qui y sont liés.

Devoir de mémoire... sélective ?

En préambule, Altay Manço met en lumière les limites de notre

capacité à traiter de manière équitable l'histoire et la diversité des populations immigrées. Il questionne le choix de mettre en avant certaines communautés immigrées, les Italiens, les Marocains, les Turcs... tout en omettant d'autres groupes, tels que les Grecs ou les ex-Yougoslaves, également venus en Belgique pour répondre à des besoins économiques. Cette sélection engendre selon lui une gestion inégale de la mémoire « *Je n'ai rien contre le fait que l'on valorise des travailleurs qui ont donné leurs poumons pour que la Wallonie soit ce qu'elle est aujourd'hui, au contraire même. Ce que je regrette, c'est que, dans cet acte d'inclusivité, on crée de la discrimination, en oubliant d'autres communautés.* »

Les accords de 1964 : organisation et limites

Les accords de 1964 témoignent d'une époque où les besoins de main-d'œuvre étaient clairement identifiés, avec une organisation rigoureuse mais imparfaite. Si ces dispositifs ont permis d'éviter les tragédies contemporaines, telles que les naufrages en Méditerranée, ils n'étaient pas exemptés de critiques, notamment en termes de conditions de vie et de reconnaissance des droits.

Des enjeux contemporains différents, mais pas si éloignés

60 ans plus tard, le contexte a profondément changé : les flux migratoires s'inscrivent dans un cadre global marqué par des conflits, des crises économiques et un déséquilibre dans les relations internationales. Les

migrant-es fuient souvent des pays ravagés par des guerres, par le pillage des ressources... et plus globalement, à cause d'une circulation des richesses profondément inégale entre le Nord et le Sud.

Cependant, la pénurie de main-d'œuvre est toujours aussi présente. Altay Manço plaide pour une reconnaissance de nos besoins actuels : « *Ces accords doivent servir à interroger notre façon d'accueillir les immigré-es et à reconnaître la pénurie de main-d'œuvre encore non avouée dans l'ensemble des secteurs. Il y a actuellement en Belgique au moins 50 000 emplois vacants, et 200 000 chômeurs-euses.* »

Vers une intégration rémunérée

Altay Manço insiste sur l'importance de valoriser les migrant-es en tant que personnes et travailleur-es. Il critique une approche basée uniquement sur des valeurs humanistes, jugée inefficace, et plaide pour une reconnaissance pragmatique des apports économiques des migrant-es. « *Nous ne manquons pas de valeurs dans nos sociétés, elles me semblent toutefois totalement contre-productives, car sous couvert de valeurs peuvent émerger de nouvelles formes de rejets.* »

Cette démarche nécessite également un travail sur les peurs et les préjugés envers l'autre, ainsi qu'un effort pour comprendre les complémentarités culturelles et sociales. « *Nous avons encore et toujours besoin de travailler avec d'autres, cela nécessite que la société considère le nouveau venu comme un des siens, c'est ça, la véritable intégration.* »

Le rôle du monde social 2.0

Un phénomène récent, le « monde social 2.0 », comme l'appelle Altay Manço, voit émerger des structures comme Duo for a job, Interra ou MicroStart, qui combinent objectifs sociaux et économiques. Ces organisations, souvent soutenues par des entreprises, jouent un rôle crucial en aidant à insérer les migrant-es sur le marché du travail. « *Ces structures ont bien compris qu'il y a toute une nappe phréatique de travailleur-es sous les radars, parfois exclues de l'emploi par nos propres services d'insertion.* » Bien que prometteuses, ces initiatives doivent être surveillées pour éviter des dérives ou une exploitation excessive des besoins.

Conclusion

L'histoire des accords de 1964 et les réflexions qu'ils suscitent montrent que l'intégration est un processus complexe, dépendant à la fois d'une organisation cohérente et d'une volonté d'inclusion réelle. Aujourd'hui, face aux défis démographiques et sociaux accumulés, il est impératif de repenser nos politiques migratoires, non seulement en termes d'accueil mais aussi d'intégration et de valorisation des compétences. ●

« Aujourd'hui, face aux défis démographiques et sociaux accumulés, il est impératif de repenser nos politiques migratoires. »

À venir au Centre culturel de Dison



© romaingarcin.com



© Eric de Raikem

Photo :
Le 14 février, avec
ou sans amou-
reux-ses, venez
danser et pro-
fiter de notre
bal folk avec
« Les Kickeuses » !
Un répertoire plein
d'énergie pour se
dégourdir les gam-
bettes avec classe !



Festival Paroles d'humains Du 23 janvier au 15 février 2025

HUMOUR

La mauvaise éducation de Sarah Lélé

De Sarah Lélé
- Di 9.02.25 → 19 h
- CC Dison

Venez découvrir *La mauvaise éducation de Sarah Lélé*, là où le rire est une matière obligatoire ! Sur un banc, quelque part au fond d'un auditoire d'une faculté de Droit bruxelloise, vous trouverez, gribouillées au crayon ordinaire, les prémices des dernières blagues de Sarah Lélé. Sur scène, son *flow* est aussi percutant qu'une rime bien placée et son charisme rappelle ces légendes du hip-hop qui savaient transformer chaque parole en moment de vérité. Connue pour son calme légendaire et sa capacité à dominer toutes les scènes, elle est saluée au Cameroun avec cette phrase : « *Quand Sarah Lélé parle, les sages rigolent et notent...* ». Cette jeune humoriste nous livre un regard incisif et pétillant sur ses expériences de vie. Que ce soit le football ou la religion, en

passant par sa famille originaire du Cameroun, Sarah Lélé allie humour, punchlines et rhétorique pour un vrai moment d'hilarité ! Révélation du stand-up belge !

JAZZ

Charneux-Leleux-Puma Trio « Tropical Taïga »

- Me 12.02.25 → 20 h
- Le Tremplin

Il existe une musique intercontinentale provenant d'un pays qui n'existe pas, un lieu où les sons peuvent s'entrecroiser et dialoguer sans bagage ni passeport. Une musique aussi chaude que les congères de neige de la Taïga, plus rafraîchissante que la torpeur subsaharienne... Changement climatique, dérive des continents, déplacement de populations : le monde d'aujourd'hui bouscule nos repères. Les compositions proposées par le trio explorent et se réapproprient différentes traditions musicales, plus ou moins éloignées, et tentent de créer une musique à l'identité mouvante. Du bonheur et du risque de gom-

mer les cases...

Des mélodies plutôt simples qui donnent inspiration à des moments d'improvisation parfois proches de la transe.

Clarinette : Aurélie Charneux
Doholla et darbouka : Simon Leleux
Contrebasse : Nicolas Puma

THÉÂTRE

Des chèvres en Corrèze

C^{ie} Chevals de Trois

- Je 13.02.25 → 20 h
- Le Tremplin

Un seul en scène engagé et poétique, une sorte de *Into the Wild* à la belge !

Charles, un ermite à la folie douce, profite de l'incursion du public dans sa grotte pour s'improviser conteur. Il commence alors à retracer son tumultueux parcours de vie qui l'a poussé à fuir les autres et à se fuir lui-même dans une vaine tentative pour échapper à la violence de la société. Mais entre désespoir et leurs d'optimisme, c'est surtout l'espèce humaine que l'ermite tente de dépeindre : celle qui est cruelle, celle qui est per-

due, celle qui est belle, celle qui pourrait se retrouver. Celle qui ferait peut-être bien de laisser derrière elle la frénésie du monde pour aller tranquillement élever des chèvres en Corrèze. De et avec Dimitri Lepage. Mise en scène : Jérôme Jacob-Paquay.

Prix par spectacle :

18 € / 16 € / 1,25 € (Art. 27)

Abonnement dès 4 spectacles :

15 € / 13 €

Réservations :

parolesdhumains.be

reservation@parolesdhumains.be

087 78 62 09



© Mathieu Lavolette



La programmation en février-mars

Billetterie

www.ccdison.be

087 33 41 81

contact@ccdison.be

[f](#) [@](#) [ccdison](#)

Tarifs réduits :

- **A :** Ateliers/CEC
- **G :** groupe 8+ personnes
- **D :** pour les Disonais-es
- **TD :** prix tout doux
- Tickets Article 27 (1,25 €)

DANSE

Lisières

Théâtre de la Guimbarde

x De 5 à 8 ans

- Me 12.02.25 → 14 h 30

- Le Tremplin

Dans un espace blanc, à l'orée d'un bois, une jeune fille rêve. Derrière le rideau, une apparition : la sœur, l'amie qui encourage à traverser la frontière, la limite, pour oser entrer dans la forêt, partir à la rencontre de l'in-

connu.

Commence alors un jeu à deux qui confronte les tempéraments, délie les corps et défie l'amitié. Les deux jeunes filles partagent le même besoin de s'abandonner à la magie de l'instant présent, en toute liberté. Collaborer, s'opposer, se faire peur, s'illusionner, manipuler, s'abandonner, désobéir... Autant de découvertes bouillonnantes pour l'enfant qui part à la rencontre du monde,



© Olivier Collais

des autres et de sa propre vulnérabilité. Autant d'étapes riches en émotions qui jalonnent les relations humaines et font grandir.

6 € / 5 €^A / Art. 27

50 min + 15 min bord de scène non obligatoire. Avec Christine Heyraud et Julie Querre, en alternance avec Léa Dubois.

DANSE ET MUSIQUE

Bal folk avec les Kickeuses

- Ve 14.02.25 → 20 h

- Le Tremplin

Un moment à partager dans la joie pour chasser le froid !

Les Kickeuses, c'est un groupe plein d'énergie et de finesse, proposant un répertoire mêlant compositions, morceaux traditionnels et quelques reprises folks incontournables !

Au programme, un répertoire influencé à la fois par des airs traditionnels de différentes régions françaises (Massif central, Ile de Noirmoutier, Bretagne...) et par diverses mélodies européennes (pays Balkans, scandinaves, Irlande...).

Des danses populaires accessibles à tout le monde et sans prérequis vous seront expliquées pas à pas par un groupe du tonnerre ! Venez danser en famille, seule ou à deux, il y aura toujours un(e) partenaire.

Gratuit. Avec Lolita Pariaud (accordéon, stompbox, voix), Juliette Ferreira (flûtes, voix) et Pierre Hurdebise (maître à danser).

Dans le cadre du cycle « Chaleur humaine ».

LES VOYAGES DU MERCREDI

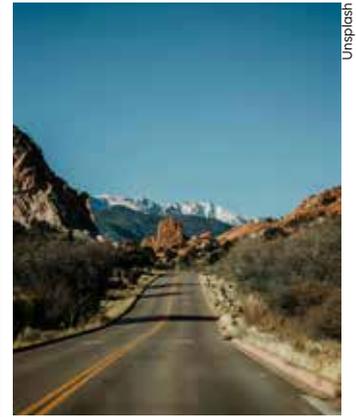
Le Colorado et le Nouveau-Mexique

Par Jean-Claude Lavigne

- Me 19.02.25 → 14 h 30

- CC Dison

Traversé par la haute chaîne des montagnes Rocheuses, l'État du Colorado marque la fin des grandes plaines américaines et le début de l'Ouest sauvage. À partir de la ville de Denver, nous nous dirigeons vers le sud et les hautes montagnes ne nous quitteront plus. Les promenades dans et autour de Colorado Springs nous font revivre la conquête de l'Ouest. Nous quittons cet état après la visite des



Unsplash

Great Sand Dunes pour nous enfoncer à travers le Nouveau-Mexique. Les villes historiques et les paysages grandioses sont d'une beauté saisissante. Après la traversée de l'Arizona et de l'Utah, nous rentrons de nouveau dans le Colorado, cette fois par l'ouest pour terminer la visite.

5 €^C / 6 € avec boisson chaude
En collaboration avec Phodiac

CONFÉRENCE GESTICULÉE

Je suis bossu et c'est merveilleux

De et avec Mohamed

El Hendouz

- Ve 21.02.25 → 20 h

- CC Dison

Avec cette conférence gesticulée, à la fois drôle et touchante, riche en messages, Mohamed El Hendouz vous prouve que rien n'est impossible, bien au contraire !
« On m'a toujours dit que ma vie serait compliquée, que je n'aurais pas d'amis, que je ne pourrais pas travailler ni faire de sport et encore moins étudier comme les autres. On s'est toujours moqué de moi, on m'a humilié à cause de ma différence, on n'a jamais valorisé mes capacités. Après tant de





POP HOP HOP UP is open !

Jeudi 16 janvier dernier, c'était l'inauguration du POP HOP HOP UP, après plusieurs mois de travaux et de préparation. Un beau moment de chaleur humaine, où le public a pu profiter des talents de l'illustratrice Odile Brée, qui réalisait des portraits en 3 minutes chrono. Le duo de musiciennes les Anchoises a également donné le ton avec leur juke box musical. L'équipe du Centre culturel remercie à nouveau Yasin Ozdemir, le propriétaire qui a mis son local à notre disposition, ainsi que l'Agence de Développement Local pour son implication. Si vous voyez de la lumière, n'hésitez pas à pousser la porte !



périodes difficiles, on se dit à un moment de la vie à quoi bon, rien n'avance, je vais tout arrêter! Contre vent et marées, je me suis battu pour me reconstruire grâce à des personnes bienveillantes qui ont cru en moi pour créer des ponts entre les personnes. On dit de moi que je suis quelqu'un de persévérant, qui casse les barrières, et qui, malgré toutes les épreuves, arrive à soutenir celles et ceux qui les ont aidés à avancer.»

8 € / 1,25 € (Art. 27)

SENIORS

Thé dansant

- Me 26.02.25 → 14 h à 18 h
- Salle des Fêtes Luc Hommel
Des après-midi musicales et conviviales animées par la star régionale des années 60 et 70 Guy Glorian!
6 € (goûter inclus)
En collaboration avec Eneo Dison



STAGE

Le carnaval des animaux

Animé par Graine d'envie
x De 6 à 10 ans

- Lu 3.03 au ve 7.03.25
→ 9 h à 16 h (garderie de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h)

- Pavillon d'Ottomont

L'hiver a endormi la terre, mais, en secret, Dame Nature prépare le printemps...

Balades, explorations, récoltes et jeu, nous emporteront, à travers les prés et les bois, à la découverte de tous les petits changements qui annoncent le feu d'artifice du printemps! Puis nous nous réfugierons au chaud pour écouter des histoires, cuisiner, bricoler et préparer le carnaval des animaux.

50 € / 25 €^D / 15 €^{TD}



SPECTACLE

Entrez dans la danse !

Ce samedi 23 février dès 14 h au Tremplin (Dison) venez vivre un chouette moment en famille autour d'une après-midi dédiée à la danse.



Breakdance, hip-hop, classique... ça va danser au Tremplin !

Le programme de cette après-midi débutera à 14 h avec une conférence dansée par Fabienne Henrot : « La toute petite histoire de la danse ». Ensuite, de 15 h à 17 h, place aux ateliers ! Les professeurs de la Compagnie de danse Fabienne Henrot proposeront des initiations à diverses danses, à destination des enfants entre 6 et 12 ans.

Breakdance, hip-hop, jazz et classique figureront parmi les disciplines mises en avant. Possibilité de s'inscrire à un ou plusieurs ateliers selon votre heure d'arrivée. Attention, le dernier atelier commence à 16 h 30 !
Gratuit - Places limitées.
Inscriptions souhaitées : info@tremplindison.be
Un partenariat Le Tremplin RCA et C^e Fabienne Henrot

AGENDA

POP HOP HOP UP!

Du 18.01 au 1.03.2025
Rue Albert 1^{er}, 106
Exposition accessible chaque mardi, mercredi et samedi de 14 h à 17 h.
Nocturnes les jeudi 6, 13 et 20 février de 17 h à 19 h 30
GRATUIT

PROCHAINS ATELIERS CRÉATIFS ET RENCONTRES DU POP UP

Atelier collage « Extra et ordinaire »

x De 6 à 10 ans
- Me 12.02.25 → 14 h à 17 h
Venez tester la technique du collage haut en couleurs. Ensemble nous revisiterons l'art du portrait en coupant et en assemblant des morceaux de papier.

Broderie sur image

x De 16 à 99 ans
- Lu 17.02.25 → 14 h à 17 h
Plongez dans l'univers intemporel de la broderie en retravail-

lant des images anciennes et récentes. Vous apprendrez quelques points de base, tout en explorant le potentiel qu'offre l'association de l'image et de la broderie.

Aprèm' jeux de société : « Viens on joue ! »

x De 4 à 99 ans
- Me 19.02.25
Entre 14 h et 17 h
Venez nous rejoindre pour une après-midi ludique et conviviale, en solo ou en famille ! Nous mettrons à votre disposition différents jeux de société. N'hésitez pas à apporter votre jeu « pépite » !

Atelier écriture : « Des visages dans la ville »

x Dès 16 ans
- Me 26.02.25 → 18 h 30 à 21 h
Étonnez-vous, venez libérer les mots qui sommeillent en vous ! Dans cet atelier, nous tracerons avec les mots les contours des visages qui nous entourent, et peut-être même le nôtre. • Dans le cadre de « Chaleur humaine », des activités au cœur de l'hiver qui réchauffent le corps et l'esprit ! •

Infos et inscriptions : Possibilité de visites guidées pour groupes issus d'associations.
www.ccdison.be - 087 33 41 81
contact@ccdison.be

Faites-vous livrer vos délicieux produits locaux, sains et durables



Des produits sains
et de votre région



Commandes
faciles en ligne



Gamme complète:
Faites l'ensemble de
vos courses



En direct des
producteurs



www.circuitspaysans.be



Coup de pousse de la grainothèque

À la découverte du poivron et du piment

- Capsicum annuum
- Annuelle
- Température de germination : 18 à 35°C
- Levée en 10 à 15 jours

Semis : semez à partir de février dans des petits pots en ou en mini-mottes bien au chaud à la maison près d'un radiateur ou sur un tapis chauffant. Surveillez l'arrosage pour que le terreau reste bien humide. Dès que les graines ont germé, exposez les plantules à la lumière pour éviter que les plants ne filent. Repiquez-les lorsqu'ils ont 4 vraies feuilles dans des godets individuels. Lorsque la température extérieure atteint les 15°C, sortez vos plants régulièrement pour les endurcir. Enlevez les premières fleurs qui apparaissent



pour aider la plante à grandir. Une fois les dernières gelées passées, plantez vos poivrons à une distance de 50 cm l'un de l'autre et si possible à l'abris des pluies. Pensez à bien les tuteurer pour éviter que la tige ne se casse avec le poids des fruits.

Récolte : vous pouvez cueillir les poivrons en coupant au sécateur le pédoncule soit lorsqu'ils sont verts (ils seront alors plus amers) soit lorsqu'ils sont mûrs (le goût sera plus sucré). Les premières récoltes ont souvent lieu à partir du mois d'août. ●

INFOS

Bibliothèque pivot

Rue des Écoles 2
4820 Dison
087 33 45 09
biblio.loc.dison@skynet.be
Lundi : 13 h à 18 h 30
Mardi et samedi : 9 h à 13 h
Mercredi et jeudi : 13 h à 18 h

Bibliothèque du Village

Avenue du Centre 269
4821 Andrimont
087 35 45 80
biblio.centre@skynet.be
Mardi : 15 h à 18 h

Bibliothèque d'Ottomont

Parc du Château d'Ottomont
Rue de Verviers 203
4821 Andrimont
087 33 71 89
biblio.fdl@skynet.be
Lundi : 13 h à 18 h
Jeudi : 13 h à 18 h 30

bibliotheques.dison.be

Catalogue en ligne : mabibli.be

📍 [bibliodison](https://www.facebook.com/bibliodison)



Les nouveautés

Le Japon éternel : voyage sous les fleurs d'un monde flottant d'Amélie Nothomb

Entretiens avec Laureline Amanieux
L'écrivaine belge évoque la vision qu'elle a du Japon, évoquant tour à tour le shinto, le bouddhisme, les samouraïs, la voie de l'élégance à travers les arts ou Haruki Murakami.
Chez Albin Michel

La fileuse de verre

De Tracy Chevalier
Murano, 1486. Pour sauver sa famille de la ruine, Orsola Ros-

so se lance dans le travail du verre, un métier habituellement réservé aux hommes.
La table ronde

J'aime mon corps (tel qu'il est) : respect, confiance, amour

De Philippa Diedrichs
Des conseils pour aider les adolescents et les adolescentes à accepter leur corps. L'auteure, professeure en psychologie, donne des pistes afin de se libérer des diktats de la beauté ou d'arrêter de se comparer aux autres.
Chez Gallimard-Jeunesse



« Une perle a besoin d'un grain de sable pour être belle ; la beauté vient de la cicatrice sur la lèvre, de l'espace entre les dents, du sourcil de travers. »

— Tracy Chevalier, *La fileuse de verre*

ACTIVITÉS



Heure du conte « Chaleur humaine »

- Me 5.02.25 → 14 h à 15 h
- Rue Albert 1^{er}, 106

Lectures et bricolage pour enfants de 4 à 8 ans. Enfants accompagnés de deux personnes au maximum. Nombre de places limité. Réservation indispensable. Gratuit

Petit déjeuner et animation bébés

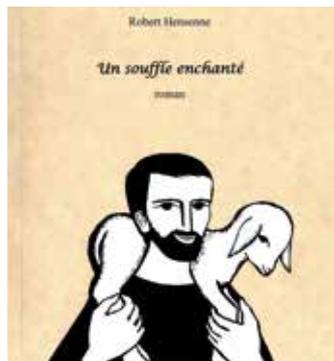
- Lu 10.02.25 → 9 h
- Halte d'accueil Kilis Kids
Rue d'Andrimont, 54 à Dison
Réservation indispensable : 0492 54 07 94
Gratuit

ZAP PING

LES AMIS D'ADOLPHE HARDY

À la découverte du roman « Un souffle enchanté » de l'Andrimontois Robert Hensenne

Robert Hensenne, ancien premier auditeur au Conseil d'État, a récemment publié un roman intitulé *Un souffle enchanté*. Affilié depuis de nombreuses années aux Amis d'Adolphe Hardy, Monsieur Hensenne a soumis son travail à l'appréciation des membres du Conseil d'administration. Yvan Ylieff, administrateur chargé de la gestion journalière, s'est prêté au jeu et a, selon ses termes, « dévoré cet ouvrage » qui ravivera les souvenirs d'enfance de bon nombre d'Andrimontoises et d'Andrimontois : « Bravo en tout cas et mille félicitations pour cette fresque d'un quartier et d'une communauté dont le narratif séduit et intrigue tout à la fois. C'est un tableau fidèle et émouvant sur un fond de précarité et d'insécurité sociale de ce quartier populaire où, jusqu'il y a peu, le vacarme des machines de ses entreprises se disputait encore au bruit des outils de ses artisans ou au bagou de ses commerçants.



J'ai ainsi tout particulièrement apprécié les nombreuses reminiscences de ta jeunesse andrimontoise qui émaillent le récit avec justesse et pertinence. Ton message continu - celui d'un homme de loi épris de justice, de solidarité et de tolérance, bref d'humanisme - est perceptible d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Il sonne fort et juste comme, à l'époque, les cloches de Saint-Roch à l'heure de l'Angélus ! Proficiat. À très vite ton prochain roman.»

En quatrième de couverture, on peut lire ce résumé : « Une com-

pagnie anime et protège la création d'une "œuvre noble" : celle du poème de l'aventure d'une amicale culturelle dans l'émerveillement des paysages de l'Ardenne et des cités wallonnes. Son message se heurte pourtant à l'agression et l'humiliation d'un des compagnons. Avec des proches et des bénévoles, ils décident d'exposer leurs objectifs par des réunions publiques qui, à leur tour, sont perturbées par des malveillants. Autour de la personne agressée, un climat de confiance se refonde au milieu de diverses tendances culturelles regroupées dans des

revues. Son organisation se réalise dans une ASBL, dans laquelle s'inscrit la personnalité de certains dans des articles et dans des journaux. L'amicale réalise une semaine d'aventure pour l'épanouissement des jeunes d'un quartier de banlieue. Une nouvelle aventure se met en branle lorsque le danger politique d'un résultat électoral s'annonce et la rencontre d'un personnage étrange ranime les cœurs généreux, alors qu'une amitié solide scelle le lien de l'idéal de deux jeunes.»

Intéressé-es ?

L'ouvrage de Robert Hensenne, est disponible au prix de 20 € dans les librairies La Traversée et Les Augustins à Verviers. Vous pouvez également nous contacter afin que nous vous communiquions les coordonnées de l'auteur (087 33 25 08 - fondation-hardy@gmail.com).

À propos de l'auteur

« Je suis né le 21 juillet 1945 à Andrimont, près de Verviers, dans la Région wallonne, près de la forêt ardennaise. Je suis d'origine populaire modeste. J'ai obtenu le diplôme de licencié en droit à l'Université de Liège. J'ai terminé mon parcours professionnel comme premier auditeur au Conseil d'État. Je suis passionné de politique, de littérature, de philosophie, de musique et d'histoire. Je me suis engagé dans des combats politiques pour la défense de l'autonomie de la Wallonie et pour la justice sociale et les libertés fondamentales ».

NICOLE COLLINS

Hybridation naturelle

Jeudi 16 janvier, 10 h 30 du matin, le thermomètre affiche 3 degrés sur les hauteurs. Le soleil fait soudainement une percée dans l'intensité de l'épais brouillard et, en moins d'une heure m'offre à lever la tête au bleu du ciel.

C'est alors que je m'encours prélever quelques pousses issues de deux menthes, dont l'hybridation naturelle souhaitée réjouit mon palais d'une saveur unique, tonifiante, favorable à mon esprit et dégageant mes narines. Puis-je vous dire que je suis littéralement amoureuse de cette plante qui, même sous la neige

et le brouillard, au plus froid de l'hiver, s'offre à moi. Sa tonicité et son rafraîchissement, que j'introduis dans une multitude de petits mets ou que je mâchouille tout simplement, s'avèrent un régal. Mais attention, il s'agit d'être vigilant-e, car la petite euphorbe, bien que discrète au départ, aime s'implanter tout auprès d'elle dans la richesse de l'humus, jusqu'à trop en profiter et attendre une taille qui

n'échappe alors plus aux regards. « *Tu n'arriveras pas à accoutumer la menthe aquatique sur ce terrain, sec, schisteux qui contient si peu d'argile et de nutriments, et ce, sans arrosage, me dit, il y a trois ans, un ami* ». Eh bien si ! La réussite fut complète. Plantées l'une auprès de l'autre dans un riche et profond tapis d'humus détrempe, ces deux menthes ne reçurent aucun arrosage durant 3 ans. Protégées toutes deux par un petit muret de palette, elles répondirent à mes attentes en s'hybridant pour m'offrir quelque chose d'unique. Un mariage durant tout l'hiver, vitamines fraîches, enzymes... tant pour agrémenter mes repas que faire des petites boissons, dans cette saison où l'on s'attend le moins à s'offrir ce qu'il y a de plus généreux. Bonne réussite. Bonne expérimentation et belle saison ! ●

Photo : menthe hybridée et petite euphorbe qui a bien profité de l'humus, et qui s'avère toxique.



OTTOMONT

Merci... et prochaines activités !



©Patrick Paque

La Commission du Quartier d'Ottomont, les bénévoles et le Père Noël vous adressent leurs plus chaleureux remerciements pour votre soutien à l'occasion de la tournée de Noël dans les rues de notre quartier. Grand merci pour vos belles décorations lumineuses qui ont égayé les façades, vos fenêtres ou encore les jardins, vraiment une belle fête de fin d'année ! Grand merci également pour votre générosité lors de la collecte par nos bénévoles sur la tournée du 25 décembre 2024. Nous en profitons également pour vous adresser nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2025 pour vous-mêmes et vos proches.

Spectacles et remise des « Coups de cœur »

- « Intimement vôtre »
Spectacle avec Louis Pick
Samedi 8.02.25 à 14 h 30
(ouverture à 13 h 30)
Cabaret de l'enclos des Récollets à Verviers (25 €).
 - Remise des « Coups de cœur »
+ goûter spectacle avec Pierre Theunis
Samedi 5.04.25 à 14 h 30
Salle des fêtes de Dison (place Luc Hommel).
- Si vous le souhaitez, vous pouvez également faire un don sur le compte de la commission BE64 0682 4131 9152 dès maintenant, et cela jusqu'au 28 février 2025 avec la mention « Coups de cœur 2025 ». Merci pour votre soutien. ●
- Infos : Jean-Marc Nellissen, 0497 40 48 44 ou Marcel Renard, 0496 48 59 54 – 087 33 52 34**

ADL

Découvrez le nouveau Pass Food'Culture !

Vous êtes fou de culture ? Nous vous comprenons parfaitement ! Quoi de plus agréable en effet que de s'évader, s'interroger et s'émerveiller devant un spectacle, une exposition ou une projection ? Les événements culturels nous donnent envie d'échanger, de confronter nos réflexions, d'approfondir notre compréhension du monde. Et si vous prolongiez ce

moment de partage dans un restaurant disonais ? Grâce au Pass Food'Culture, les restaurants participants vous offrent une délicate attention en échange d'un repas consommé chez eux. Vous obtiendrez ce Pass lors de votre participation à l'un ou l'autre rendez-vous de notre nouvel agenda, mais également chez nos partenaires, à savoir les bibliothèques de Dison, le LAAAAAB ainsi que la Fondation Adolphe Hardy. Ne manquez pas cette occasion de soutenir la gastronomie locale tout en célébrant la culture, dès février 2025 ! Food'Culture vous est proposé par le Centre Culturel et

l'Agence de Développement Local de Dison. Consultez la liste des enseignes participantes, leurs offres et les conditions sur addison.be/pass-foodculture ●





BOUCHERIE
CHARCUTERIE
Fabrication Maison

TRAITEUR
CRÈMERIE
Fruits et légumes, Épicerie

LEGRAS Philippe
Depuis plus de 20 ans à votre service

Livraisons à domicile
Fermé le mercredi après-midi

Rue Albert de t'Serclaes 73
4821 ANDRIMONT
Tél. 087 33 76 53



Rue du Moulin, 24
4820 Dison
087 26 62 74

Ouvert:

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com
f cote.tricots.1

www.cotetricots.be



CORDONNERIE • CLÉS • TÉLÉCOMMANDES



Ouvert les mardi, jeudi et samedi de 10h à 15h
Mercredi et vendredi de 11h à 18h

Rue de la Station, 8
4820 Dison
TÉL.: 087 34 05 31



YVES
Wechseler

ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER



POUR LA SAINT-VALENTIN,
VENEZ DÉCOUVRIR NOS PETITS GÂTEAUX,
ENTRE AUTRES À LA FRAMBOISE
ET BIEN D'AUTRES GOÛTS...
AINSI QUE NOS PRALINES ARTISANALES.

RUE DE RECHAIN 11 - 4820 DISON
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22

LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...

À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6^e GRATUIT

Votre pub ici !
Contactez-nous :
Centre culturel de Dison
Amandine Moreau
presence@ccdison.be
087 33 41 81

POLICE

Nouveaux policiers

La Maison de Police de Dison accueille trois nouveaux policiers : les Inspecteurs Virginie Heine, Amélie Gilon et Arnaud Evrard



La Maison de Police de Dison accueille trois collègues qui ont à cœur de s'investir pleinement dans leurs missions.

Au cours de l'année 2024, plusieurs policiers de notre commissariat ont réorienté leur carrière, la plupart pour évoluer dorénavant dans un service d'enquêtes et de recherches, soit à la police locale, soit à la police fédérale. Soucieux de maintenir un nombre de policiers suffisant au sein de la Maison de Police de Dison pour vous offrir un service toujours équivalent, de nouveaux collègues nous ont donc rejoint en ce début d'année 2025. Chacun d'entre eux revêt la fonction d'Inspecteur polyvalent et, à ce titre, est intégré dans les services d'intervention 101, mais officie également comme Inspecteur à l'accueil ou en prise de plainte ou encore comme Inspecteur de quartier. Des parcours différents, mais une même envie : vous protéger et vous aider !

Les Inspecteurs Virginie Heine et Arnaud Evrard sont sortis de l'Académie de Police de Liège en décembre 2024. S'ils ont eu des parcours professionnels différents avant de s'engager dans la police, ils ont en commun leur conscience professionnelle, leur sens de l'écoute, leur motivation sans faille et leur haut potentiel à résoudre les conflits. L'Inspecteur Amélie Gilon, quant à elle, vient de nous rejoindre après avoir passé 5 années comme Inspecteur à la zone de police de Bruxelles. Son expé-

« Des parcours différents, mais une même envie : vous protéger et vous aider ! »

rience professionnelle dans la capitale, son esprit de service, son empathie et sa détermination sont autant d'atouts qu'elle pourra mettre à profit pour aider les citoyens au quotidien. Tous les trois ont à cœur de s'investir pleinement dans leurs missions et de tout mettre en œuvre pour garantir la sécurité et la qualité de vie sur la commune de Dison.

Dison centre-ville

L'INP Arnaud Evrard a à sa charge la gestion des rues suivantes, toutes situées dans le centre-ville de Dison : rue Albert I^{er}, rue Couquemont, rue des Écoles, place Luc Hommel, rue Pisseroule (pour les numéros 1 à 211 et 2 à 140), rue de la Régence, Espace Octave Tiquet et rue Trauty.

Andrimont

L'INP Virginie Heine vient ren-

forcer l'équipe composée par les INP Mouchamps et Beckers dans la gestion du secteur d'Andrimont, plus spécifiquement dans sa portion comprise entre le parc d'Ottomont et la route d'Henri-Chapelle.

Mont et Husquet

L'INP Amélie Gilon rejoint, elle, les INP Franssen et Espinosa Luque, chargés des dossiers policiers sur les secteurs de Mont et du Husquet, ainsi que sur les quartiers Haute Saurée et Bonvoisin. La rue de Rechain et les rues avoisinantes sont également gérées par ce trio de policiers.

Tous sont contactables via le numéro de téléphone de la Maison de Police de Dison : 087 32 93 00, numéro accessible du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

1^{re} Commissaire Chantal Simon
Cheffe de la MP de Dison

RCYCL

Comment fonctionne RCYCL ?

Cette ASBL a pour objectif de combiner au mieux des aspects environnementaux, de création d'emplois et de formation par la revalorisation d'encombrants et la mise en réseau d'entreprises d'économie sociale.

Concrètement, au lieu de passer une à deux fois par an dans votre commune pour tout collecter avec des camions-broyeurs afin de les enfouir dans une décharge, RCYCL vous propose un service de collecte à domicile, sur rendez-vous, et revalorise au maximum vos encombrants.

Comment faire appel à eux ?

1. Vous avez des objets en bon ou mauvais état qui encombrant votre maison et qui font partie de la liste suivante ? Meubles, mobilier de jardin, appareils électriques et électroniques, articles ménagers et de loisirs, articles de sport et jouets, vêtements, outils et articles de bricolage, équipements sanitaires et de chauffage, métaux, pneus (4 max. par famille tous les 5 ans).



RCYCL est aussi actif dans le secteur de la seconde main

Notez que les déchets dangereux de construction, les résidus ménagers, les déchets verts, les éclats de verre et les produits chimiques ne sont pas acceptés.

2. Vous résidez sur la Commune de Dison ? Dans ce cas, appelez le 087 55 48 78, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 12 h 30 à 16 h, pour fixer un

rendez-vous 2 à 3 semaines avant la date voulue. Le jour convenu, les chauffeurs viendront tout récupérer devant votre domicile durant la journée et vous n'avez pas besoin d'être présent. Il est donc recommandé de tout sortir la veille au soir. Dans notre commune, ce service est proposé gratuitement 4 fois par an.

Après collecte, les encombrants sont séparés en différentes catégories, pesés et stockés et, si nécessaire, démantelés afin d'obtenir un tri optimal. La plupart du travail se fait manuellement et permet un taux de revalorisation des matériaux de près de 75 % !

Besoin d'un électro, un meuble ou autre ?

Grâce à son réseau de partenaires, RCYCL est aussi actif dans la revente d'articles de seconde main, notamment à Eupen : RCYCL Sperrgut, Textils-trasse 21.

Tous les objets réutilisables sont mis à la disposition de nombreuses associations et institutions sociales, ce qui représente 75 à 100 tonnes par an. Par exemple, dans le magasin 3R situé à Lontzen (rue Mitoyenne, 218) vous pouvez, vous aussi, y dénicher de bonnes affaires pour vous équiper vous, ainsi que votre maison. •

BIODIVERCITÉ

Dans le cadre de la subvention Biodiversité, la Commune de Dison vous convie à la première séance plénière de 2025 pour vous présenter les projets réalisés pour prioriser la nature communale. Cette séance aura lieu à Andrimont, dans le parc du Château d'Ottomont, grand espace vert de la Commune. Visite de l'arboretum réalisé par le service communal

« Plantations » à 17 h, puis présentation des futurs projets et du subside dans la salle du Château.

Nous comptons sur votre présence afin de donner votre avis, poser vos questions ou formuler des propositions concrètes pour des projets verts dans notre Commune. •

Mardi 25.02.25 - 17 h

Salle du Château d'Ottomont
Rue de Verviers, 205 à Andrimont
Infos et inscription (facultative) :
087 39 33 92
environnement@dison.be

REPAIR CAFÉ

En 2025, le Plan de cohésion sociale de Dison ouvrira les portes de son premier « Repair Café » de l'année le samedi 22 février 2025, de 14 h à 16 h.

Un Repair Café est un lieu qui permet la réparation d'objets divers (petits électro, vêtements, etc.) grâce à l'intervention de répa-

rateurs bénévoles : la devise est « Réparer plutôt que jeter » et ainsi donner une deuxième vie à nos objets du quotidien. Réparations possibles : couture et petits électro. Intéressés ou simplement curieux ? Venez-nous y retrouver ! Gratuit, parking aisé, café et convivialité ! •

Infos :

Samedi 22.02.25 - 14 h à 16 h
Plan de cohésion sociale
Rue Léopold, 36 - 4820 Dison
087 46 99 84
pcsdison@skynet.be

COMMÉMORATION

91^e anniversaire de la mort du Roi Albert 1^{er}

La Commune de Dison se fait un devoir de vous inviter à la cérémonie d'hommage à la mémoire du Roi Albert 1^{er} qui se déroulera le lundi 17 février 2025 à 17 h 45 devant le Monument aux Morts, place Jean Roggeman à Dison.

Programme

- 17 h 45 : réunion des Autorités et des associations patriotiques place Jean Roggeman ;
- 18 h : dépôt de fleurs, sonnerie aux champs, Brabançonne, dislocation sur place. •

COMMERCE ET ARTISANAT

Loi du 10 novembre 2006, repos hebdomadaire et dérogations

En date du 6 janvier 2025, le Collège communal, vu la loi du 10 novembre 2006 instaurant le repos hebdomadaire dans l'artisanat et le commerce, notamment ses chapitres III et IV et les nécessités économiques, a arrêté les dérogations aux dispositions de la loi du 10 novembre 2006 susvisée sont accordées, pour l'ensemble du territoire et pour toutes les branches de commerce et d'artisanat soumises aux prescriptions légales :

- du mercredi 1^{er} janvier au mardi 7 janvier 2025 (premier dimanche des soldes d'hiver) ;

- du samedi 8 février au vendredi 14 février 2025 (Saint Valentin) ;
- du mercredi 15 avril au lundi 21 avril 2025 (Pâques) ;
- du vendredi 25 avril au jeudi 1^{er} mai 2025 (Fête du Travail) ;
- du mardi 6 mai au lundi 12 mai 2025 (Fête des mères) ;
- du mardi 3 juin au lundi 9 juin 2025 (Fête des pères) ;
- du mardi 1^{er} juillet au lundi 7 juillet 2025 (Premier dimanche des soldes d'été) ;
- du mardi 30 septembre au lundi 6 octobre 2025 (Week-end du client) ;
- du dimanche 30 novembre au samedi 6 décembre



- 2025 (Saint-Nicolas) ;
- du jeudi 11 décembre au mercredi 31 décembre 2025 (3 jours) (Noël et Nouvel An) •

Visitez le site internet de votre commune : www.dison.be



CCA

La Commune de Dison recherche de nouveaux membres pour la Commission communale de l'accueil

L'Échevinat de l'Accueil Temps Libre de Dison (ATL) renouvelle la composition de la Commission

communale de l'accueil. Cette Commission est un lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination pour l'organisation concrète de l'accueil des enfants durant leur temps libre (enfants âgés de 3 à 12 ans).

La Commission regroupe les représentants de l'ensemble des acteurs qui ont une implication sur le territoire de la Commune de Dison : les écoles, les associations des parents d'élèves, les opérateurs de l'accueil déclarés à l'ONE, les services ou associations actives dans le domaine de l'enfance (clubs sportifs, mouvements de jeunesse, maisons de jeunes,

centres culturels, bibliothèques...).

Intéressé(e)s ?

Si vous êtes intéressé(e) par les problématiques du secteur ATL, que vous souhaitez prendre une part active dans les réflexions et participer aux réunions, vous pouvez poser votre candidature en qualité de membre de cette Commission au plus tard pour le 25 février 2025 auprès de la coordinatrice Accueil Temps Libre, Laurence Blanc : atl@dison.be ou 087 32 67 04. Madame Blanc reste à disposition pour toutes informations complémentaires. •

État civil

Naissances

- Maxine**, chez Cécile Heuschen, née le 24.11.24
- Asma**, chez Yahye Saïid Cali et Hafsa Mohamed, née le 25.11.24
- Adam**, chez Ahmed Tricha et Rachida El Abbadi, né le 27.11.24
- Edward**, chez Thiebaut Lafrut et Alison Croche, né le 2.12.24
- Ellie**, chez Christiaan Maurits et Azizam Yussupova, née le 5.12.24
- Arhan**, chez Hawa Abdulle Mohamed, né le 6.12.24
- Ambre**, chez Christophe Ney-

- cken et Marie Lebeau, née le 6.12.24
- Yassin**, chez Khalid El Fakiri et Fatima Yaakoubi Assousi, né le 8.12.24
- Yasmine**, chez Younes Gallass et Nisrine Okkor, née le 10.12.24
- Victoria**, chez Raphaël Rindone et Sarah Lejeune, née le 15.12.24
- Sami**, chez Yassine Dadaâ et Meriem Mlih, né le 20.12.24
- Amalya**, chez Mayron Pfaff et Cassidy Gregoire, née le 21.12.24

Mariage

- Le 7.12.24**, Haci Ocak et Günay Bakan

Décès

- Marie-Claire Bultot**, 81 ans, décédée le 29.11.24
- Luc Lousberg**, 72 ans, décédé le 3.12.24
- Christiane Denoz**, 93 ans, veuve Arsène Boland, décédée le 5.12.24
- Dimitra Marzelou**, 95 ans, veuve Constantinos Spyrou, décédée le 09.12.24
- Claude Wilkin**, 76 ans, décédé le 12.12.24
- Fatiha Khattab**, 62 ans, épouse Sidi Cherkaoui, décédée le 15.12.24
- Monique Lansmans**, 87 ans,

- veuve Nicolas Poussard, décédée le 15.12.24
- Luc Gillet**, 66 ans, décédé le 15.12.24
- Alberte Lassance**, 91 ans, veuve Léopold Ehx, décédée le 17.12.24
- Angèle Philippe**, 94 ans, veuve Joseph Hoffmann, décédée le 18.12.24
- Colette Collard**, 65 ans, épouse Jean Bertholet, décédée le 19.12.24
- Josette Hupperts**, 92 ans, décédée le 29.12.24



JEUDI 13 FEVRIER 2025 - 18H30

AU CIEP/MOC - RUE DU PALAIS 25, 4800 VERVIERS



Dans le cadre des 60 ans de l'immigration turque et marocaine,
le CRVI, le CIEP-MOC, la CSC, le CEPAG et la FGTB sont heureux
de vous inviter à leur

Conférence

“60 ans d'immigration turque et marocaine : Réponses syndicales à l'immigration, une histoire des travailleurs turcs et marocains en Belgique”

avec la participation de Renée Dresse, historienne, et responsable du pôle DBMOB
au CARHOP (Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire)

Entrée gratuite et sur inscriptions via :
<https://forms.office.com/e/WcpSvSnuHT>



Cet évènement s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet "PCI-Fédération Wallonie Bruxelles" relatif à "La Commémoration du 60ème anniversaire des accords de main d'œuvre entre la Belgique et le Maroc ainsi qu'entre la Belgique et la Turquie"

